

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026
COMMUNE DE SAINT-POUANGE

La réunion a débuté le 28 avril 2026 à 18h30 sous la présidence du Maire, Monsieur DUQUESNOY Olivier.

Membres présents :

Monsieur SAMSON-SEVESTRE Matthieu
Madame LINAT SALAMI Emilie
Madame GOSSO Brigitte
Monsieur de MARCH Stéphane
Monsieur BOUTTEN Gérard-Antoine
Madame CADET Déborah
Madame PREAUX Delphine
Monsieur CUIILLIERE Guillaume
Monsieur VIGNERON Julien
Madame BELL Kristelle
Madame OLIVEAU Eloïse
Monsieur DUQUESNOY Olivier - Maire
Madame FLISOT Mélanie
Monsieur THOMAS Christian

Membres absents représentés :

Monsieur DRUMINY Maxence Pouvoir donné à M BOUTTEN Gérard-Antoine

Membres absents :

Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

00A - Désignation d'un secrétaire de séance
00B - Approbation des procès-verbaux du 9 décembre 2025, du 20 mars 2026 et du 14 avril 2026
2026042801 - Vote du CFU
2026042802 - Affectation de résultat 2025
2026042803 - Vote des taux des taxes directes locales 2026
2026042804 - Vote des subventions 2026
2026042805 - Vote du budget primitif 2026
2026042806 - Désignation de délégués au sein de la commission communale des impôts directs (CCID)
2026042807 - Désignation de délégués au sein du comité national d'action sociale (CNAS)
2026042808 - Désignation de membres à la commission de contrôle de la liste électorale
2026042809 - Désignation d'un délégué au sein de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)
2026042810 - Tarifs scolaires et périscolaires
2026042811 - Tableau des effectifs
00C - Informations diverses
- Questions diverses

00A - Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Eloïse OLIVEAU est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

00B - Approbation des procès-verbaux du 9 décembre 2025, du 20 mars 2026 et du 14 avril 2026**Procès-verbal du 09 décembre 2025 :**

Compte tenu que cette réunion a eu lieu avec le précédent conseil municipal, seuls les conseillers toujours en exercice ont délibéré.

Ont approuvé à l'unanimité : Olivier DUQUESNOY, Eloïse OLIVEAU, Christian THOMAS, Stéphane DE MARCH.

Procès-verbaux des 20 mars 2026 et 14 avril 2026

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces deux procès-verbaux.

2026042801 - Vote du CFU

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	14	14	0	0	

Monsieur Matthieu SAMSON-SEVESTRE a pris la présidence. Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote et a quitté la salle. Il n'est pas comptabilisé dans les conseillers présents.

Budget fonctionnement :

Code	Libellé	Crédits ouverts 2025	Réalisations 2025
Dépenses		1 140 651,31	959 221,93
011	Charges à caractère général	349 730,00	292 142,76
012	Charges de personnel et frais assimilés	536 900,00	511 075,72
014	Atténuation des produits	100 451,00	100 451,00
023	Virement à la section d'investissement	88 528,07	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	811,00	811,00
65	Autres charges de gestion courantes	59 025,00	51 553,84
66	Charges financières	3 206,24	3 187,61
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00
68	Dotations aux provisions	1 000,00	0,00

Code	Libellé	Crédits ouverts 2025	Réalisations 2025
RECETTES		1 140 651,31	979 788,36
022	Résultat d'exploitation reporté	234 258,31	0,00
013	Atténuation de charges	2 000,00	23 361,55
70	Produits de services, du domaine et ventes divers	132 450,00	151 193,89
73	Impôts et taxes	183 137,00	208 476,08
731	Impôts et taxes	316 516,00	298 526,00
74	Dotations, subventions et participations	254 390,00	285 625,02
75	Autres produits de gestion courantes	17 900,00	12 602,38
76	Produits financiers	0,00	3,44
77	Produits exceptionnels		
78	Reprise sur provisions		
042	Opérations ordre transfert entre sections		

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025 : 20 566,43 €

Budget investissement :

Code	Libellé	Crédits ouverts 2025	Réalisations 2025	Reste à réaliser
Dépenses		157 074,07	126 810,38	27 000,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			
16	Emprunts et dettes assimilées	19 172,07	19 172,07	
20	Immobilisations incorporelles	55 000,00	48 059,05	4 000,00
204	Subventions équipements versées			
21	Immobilisations corporelles	82 902,00	59 579,26	23 000,00

Code	Libellé	Crédits ouverts 2025	Réalisations 2025	Reste à réaliser
RECETTES		157 074,07	64 679,31	
001	Solde d'exécution de la section investissement reporté	12 838,81		
021	Virement de la section d'exploitations	88 528,07		
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	811,00	811,00	
024	Produits des cessions d'immobilisation			
10	Immobilisations corporelles	54 896,19	56 195,33	
13	Subventions d'investissement		7 672,98	
16	Emprunts et dettes assimilées			

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2025 : - 62 131,07 €

Le compte financier unique 2025 est voté à l'unanimité.

2026042802 - Affectation de résultat 2025

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	1	15	0	0	0

Après avoir entendu le compte financier unique 2025
Statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice 2025
Constant que le compte financier unique présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2024 Commune	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	12 838,81 €		- 62 131,07 €	- 27 000,00 €		- 76 292,26 €
FONCT	234 258,31 €		20 566,43 €			254 824,74 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération
D'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en
Priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	254 824,74 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	76 292,26 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	178 532,48 €
Total affecté au c/ 1068 :	76 292,26 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2025 A REPENDRE (LIGNE 001) - 49 292,26 €

Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal approuve l'affectation de résultat 2025.

2026042803 - Vote des taux des taxes directes locales 2026

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	1	15	0	0	0

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases d'imposition prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le conseil municipal,

Vu les articles 1636B, sexies à 1636B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

DECIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

Taxe foncière bâtie (TFB) :	37,64 %
Taxe foncière non bâties (TFNB) :	16,52 %
Taxe d'habitation (TH)	13,02 %

CHARGE Monsieur le Maire :

- De notifier cette décision aux services fiscaux
- De transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

2026042804 - Vote des subventions 2026

Monsieur le Maire propose le versement de subventions aux associations énoncées ci-dessous :

Nom de la subvention	Montant	Vote
Atelier Créatif	175,00 €	Approuvé à l'unanimité
Aube Sud Loisirs	500,00 €	Approuvé à l'unanimité
Comité de parents d'élèves	1 600,00 €	Approuvé par 14 voix pour et 1 voix qui n'a pas pris part au vote (Kristelle BELL)
Glayolats loisirs	700,00 €	Approuvé par 13 voix pour et 2 voix qui n'ont pas pris part au vote (Christian THOMAS - LINAT SALAMI Emilie)
Avenir Musique St-Léger	250,00 €	Approuvé à l'unanimité
ADMR	250,00 €	Approuvé à l'unanimité
FSE du collège de Bouilly	150,00 €	Approuvé à l'unanimité
Prévention Routière	50,00 €	Approuvé à l'unanimité

Compte-tenu de la situation financière de l'association glayolats Loisirs, Monsieur Gérard-Antoine BOUTTEN demande si elle ne pourrait pas être diminuée et reportée à une autre association. Les crédits seront inscrits au budget primitif 2026.

2026042805 - Vote du budget primitif 2026

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	1	15	0	0	0

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2026.

Budget fonctionnement :

Code	Libellé	Crédits ouverts 2025	Réalisations 2025	BP 2026
Dépenses		1 140 651,31	959 221,93	1 182 122,48
011	Charges à caractère général	349 730,00	292 142,76	389 580,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	536 900,00	511 075,72	544 090,00
014	Atténuation des produits	100 451,00	100 451,00	100 450,00
023	Virement à la section d'investissement	88 528,07	0,00	88 371,48
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	811,00	811,00	811,00
65	Autres charges de gestion courantes	59 025,00	51 553,84	54 320,00
66	Charges financières	3 206,24	3 187,61	2 500,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions	1 000,00	0,00	1 000,00

Code	Libellé	Crédits ouverts 2025	Réalisations 2025	BP 2026
RECETTES		1 140 651,31	979 788,36	1 182 122,48
022	Résultat d'exploitation reporté	234 258,31	0,00	178 532,48
013	Atténuation de charges	2 000,00	23 361,55	23 390,00
70	Produits de services, du domaine et ventes divers	132 450,00	151 193,89	152 570,00
73	Impôts et taxes	183 137,00	208 476,08	208 490,00
731	Impôts et taxes	316 516,00	298 526,00	308 530,00
74	Dotations, subventions et participations	254 390,00	285 625,02	297 650,00
75	Autres produits de gestion courantes	17 900,00	12 602,38	12 950,00
76	Produits financiers	0,00	3,44	10,00
77	Produits exceptionnels			
78	Reprise sur provisions			
042	Opérations ordre transfert entre sections			

Budget investissement :

Code	Libellé	Crédits ouverts 2025	Réalisations 2025	Reste à réaliser	Budget 2026	Budget total 2026
Dépenses		157 074,07	126 810,38	27 000,00	239 024,74	266 024,74
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				49 292,26	49 292,26
16	Emprunts et dettes assimilées	19 172,07	19 172,07		19 930,00	19 930,00
20	Immobilisations incorporelles	55 000,00	48 059,05	4 000,00	11 970,00	15 970,00
204	Subventions équipements versées				90 000,00	90 000,00
21	Immobilisations corporelles	82 902,00	59 579,26	23 000,00	67 832,48	90 832,48

Code	Libellé	Crédits ouverts 2025	Réalisations 2025	Reste à réaliser	Budget 2026	Budget total 2026
RECETTES		157 074,07	64 679,31		266 024,74	266 024,74
001	Solde d'exécution de la section investissement reporté	12 838,81			88 371,48	88 371,48
021	Virement de la section d'exploitations	88 528,07				
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	811,00	811,00		811,00	811,00
024	Produits des cessions d'immobilisation					
10	Immobilisations corporelles	54 896,19	56 195,33			86 842,26
13	Subventions d'investissement		7 672,98			
16	Emprunts et dettes assimilées				90 000,00	90 000,00

Après avoir entendu monsieur le Maire et avoir délibéré, le conseil municipal approuve le budget primitif 2026.

2026042806 - Désignation de délégués au sein de la commission communale des impôts directs (CCID)

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	15	15	0	0	0

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que conformément à l'article 1650-1 du code général des impôts une commission communale des impôts directs doit être instituée. Elle est composée du maire ou de son adjoint délégué et de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants dont la durée est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Aujourd'hui il convient de proposer une liste de contribuables en nombre double et la direction générale des finances publiques désignera les personnes choisies.

Titulaires proposés	Suppléants proposés
Eloïse OLIVEAU	Matthieu SAMSON-SEVESTRE
Déborah CADET	Christian THOMAS
Brigitte GOSSO	Stéphane DE MARCH
Mélanie FLISOT	Emilie LINAT-SALAMI
Kristelle BELL	Julien VIGNERON
Guillaume CUILLIÈRE	Delphine PREAUX
Gérard-Antoine BOUTTEN	Maxence DRUMINY
Régis MOCQUERY	Jean-Yves PAILLOTET
Catherine COLLIQUET	Claudine MATT
Yveline FROMONT	Karen PAILLARD
Stephen BONNESOEUR	Jean-Pierre CHANTECLAIR
Jean-Claude DEBURE	Patrick HAILLOT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la liste proposée qui sera soumise à la direction générale des finances publiques.

2026042807 - Désignation de délégués au sein du comité national d'action sociale (CNAS)

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	1	15	0	0	0

Toutes les instances du CNAS siègent pour une durée de 6 ans à la suite du renouvellement des conseillers municipaux. Et conformément à l'organisation paritaire de leur association, le conseil municipal doit désigner pour les six ans à venir, un élu et un agent qui seront les délégués de la collectivité.

Il est proposé Madame Déborah CADET comme élu délégué et Madame Marie-Chantal ARTIGUE comme agent délégué.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à la désignation des deux personnes proposées.

2026042808 - Désignation de membres à la commission de contrôle de la liste électorale

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	1	15	0	0	0

À la suite du renouvellement général des conseillers municipaux de mars 2026, le conseil municipal doit procéder au renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales.

Dans les communes dans lesquelles deux listes sont représentées au conseil municipal :

La commission de contrôle est composée de 5 membres titulaires et éventuellement des suppléants.

- Trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ;
- Deux conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission.

Ne peuvent pas être membres de la commission : le maire, les adjoints titulaires d'une délégation, quelle qu'elle soit, et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur les listes électorales.

Monsieur le Maire propose :

	Liste ayant obtenu le plus de voix	Deuxième liste
Titulaires :	Présidente : Kristelle BELL	
	Stéphane DE MARCH	Gérard-Antoine BOUTTEN
	Emilie LINAT SALAMI	Delphine PREAUX
Suppléants	Brigitte GOSSO	Maxence DRUMINY

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à la liste des membres de la commission de contrôle de la liste électorale présentée ci-dessus.

2026042809 - Désignation d'un délégué au sein de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	1	15	0	0	0

En tant qu'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité professionnelle unique et comme le prévoit l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole a créé en 2017, une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Cette commission a pour rôle d'évaluer financièrement chaque transfert de compétence communale à l'intercommunalité.

Elle est aussi chargée d'évaluer financièrement chaque restitution de compétence intercommunale aux communes membres de l'intercommunalité.

La CLECT se réunit alors pour établir un rapport d'évaluation financière du transfert ou de la restitution de compétence. Ce document est ensuite soumis à l'avis de chaque conseil municipal des 81 communes membres de Troyes Champagne Métropole.

Chaque commune membre de Troyes Champagne Métropole doit être obligatoirement représentée au sein cette commission par un élu du conseil municipal.

En ce début de mandat, il appartient au conseil municipal de désigner un représentant de la commune pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de Troyes Champagne Métropole :

Au terme de cet exposé, il vous est proposé :

De désigner Matthieu SAMSON-SEVESTRE pour représenter la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de Troyes Champagne Métropole.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à la désignation de la personne proposée.

2026042810 - Tarifs scolaires et périscolaires

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	1	15	0	0	0

Monsieur le Maire propose au conseil municipal les tarifs suivants pour l'année scolaire 2026-2027.

Il précise :

- qu'il n'y a pas d'augmentation, seulement des montants arrondis afin de pouvoir diviser les montants par 5 pour les semaines (notamment les jours fériés).
- que la commune a une aide de l'état pour les tarifs cantine à 1 €.

Madame Delphine PREAUX demande si une étude pourrait être faite auprès des familles afin d'élaborer éventuellement, en fonction des réponses, des solutions pour augmenter la fréquentation des enfants. Monsieur le Maire répond qu'elle a déjà été faite.

TARIFS ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS - ACM

TARIF ACM SAINT-POUANGE

QUOTIENT FAMILIAL	0 à 500	501 à 700	701 à 900	901 à 1100	>1101
Tarif semaine avec repas	35,55 €	44,45 €	55,55 €	87,90 €	110,70 €
Tarif semaine sans repas	30,55 €	38,25 €	47,80 €	75,60 €	95,10 €

TARIF ACM EXTERIEUR

QUOTIENT FAMILIAL	0 à 500	501 à 700	701 à 900	901 à 1100	>1101
Tarif semaine avec repas	42,70 €	53,35 €	66,70 €	105,50 €	132,80 €
Tarif semaine sans repas	36,70 €	45,90 €	57,35 €	90,70 €	114,15 €

TARIF AMC MERCREDI SAINT-POUANGE

QUOTIENT FAMILIAL	0 à 500	501 à 700	701 à 900	901 à 1100	>1101
Tarif	3,06 €	3,85 €	4,80 €	7,55 €	9,51 €

TARIF ACM MERCREDI EXTEIEUR

QUOTIENT FAMILIAL	0 à 500	501 à 700	701 à 900	901 à 1100	>1101
Tarif	3,67 €	4,60 €	5,75 €	9,10 €	11,41 €

TARIF CANTINE PERISCOLAIRE

QUOTIENT FAMILIAL	0 à 500	501 à 700	701 à 900	901 à 1100	>1101
Tarif	1,00 €	4,56 €	5,06 €	5,87 €	6,37 €

TARIF GARDERIE PERISCOLAIRE

GARDERIE PERISCOLAIRE	SAINT- POUANGE	EXTERIEUR
FORFAIT ANNUEL	199,50	327,78
1 SERVICE matin ou soir		
GARDERIE matin unité	2,26	3,78
GARDERIE soir unité	2,26	3,78
GARDERIE : 12h à 12h30	0,63	0,63
GARDERIE : 13h30 à 14h	0,63	0,63
ETUDE	GRATUIT	GRATUIT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à ces tarifs pour l'année 2026/2027.

2026042811 - Tableau des effectifs

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	1	15	0	0	0

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

CONSIDERANT la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs,

Considérant la délibération du 26 novembre 2020 portant sur la création et refonte des emplois

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante, à l'unanimité,

- adopte le tableau des effectifs actualisé, tel que présenté ci-après :
- annule la délibération n° 2024110510 du 05 novembre 2024.

TABLEAU DES EFFECTIFS

Grade	ETP	Nbre de personnes
Filière Administrative		
Secrétaire de mairie (Cadre d'emplois d'attaché, rédacteurs)	1	1
Assistant administratif (Cadre d'emplois rédacteur, adjoints administratifs territoriaux)	1	1
Filière Technique		
Responsable du service technique (Cadre d'emplois des techniciens territoriaux, des agents de maîtrise, des adjoints techniques)	1	1
Adjoint technique polyvalent (Cadre d'emplois des adjoints techniques, agents de maitrise)	3,84	5
Filière Médico-social		
ATSEM (Cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles)	1,71	2
Filière Animation		
Responsable du service animation (Cadre d'emploi des animateurs territoriaux, des adjoints territoriaux d'animation)	1	1
Agents d'animation (Cadre d'emplois des animateurs territoriaux, des adjoints territoriaux)	1,97	3

Monsieur Gérard-Antoine demande si une pyramide des âges et un organigramme des fonctions pourraient être établis.

00C - Informations diverses

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Monsieur le Maire communique le nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2026 :

Population municipale : 1 010

Population comptée à part : 232

Population totale : 1 232.

Il explique comment sont calculés les différentes catégories de population.

CEREMONIE DU 08 MAI

Mme Déborah CADET fait part de la cérémonie et de son organisation. Une remise de grade aux pompiers est prévue.

CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION DE SAINT-POUANGE (C.P.I.)

M. Gérard-Antoine BOUTTEN propose qu'une porte-ouverte soit prévue chez les pompiers. Il y a un manque de pompiers. Monsieur le Maire répond que les projets sont étudiés en commun avec les pompiers ainsi que les décisions qui en découlent.

M. Gérard-Antoine fait part que le chef de corps des pompiers réfléchit à son départ mais ne sait pas encore quand cela se fera. Monsieur le Maire précise qu'un pompier a fait la formation de chef de centre et pourra le remplacer si besoin.

BULLETIN MUNICIPAL

Mme Delphine PREAUX demande quand aura lieu la parution du bulletin municipal. Elle précise qu'il doit être prévu un espace d'expression libre. Il lui est répondu qu'il est en cours d'élaboration et qu'évidemment un espace est prévu.

VOIRIE

M. Gérard-Antoine BOUTTEN voudrait savoir où en est le dossier de la voirie.

M. le Maire lui répond que la réunion a eu lieu très récemment et qu'il faut du temps à la commission pour qu'elle étudie le dossier.

SENS-UNIQUE RUE DU LAVOIR

M. Gérard-Antoine BOUTTEN demande quand aura lieu le sondage concernant le sens unique rue du Lavoir. M. le Maire réitère sa réponse précédente, à savoir que la réunion a eu lieu très récemment et qu'il faut du temps à la commission pour qu'elle étudie ce dossier.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 19h57.

Madame OLIVEAU Eloïse
Secrétaire de séance

Monsieur DUQUESNOY Olivier,
Maire